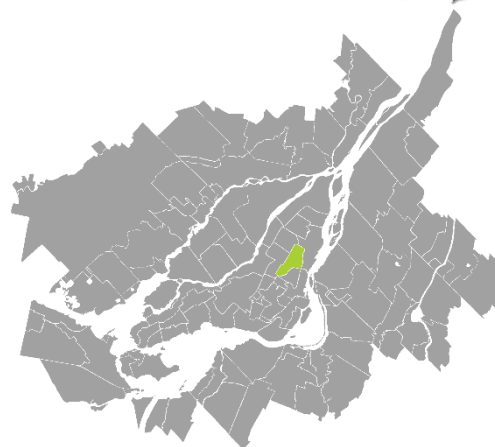




Rosemont–La Petite-Patrie

- 7 800 frênes publics¹ (2012)
- 1^{re} détection de l'agrile en 2012
- 931 frênes abattus de janvier 2016 à mars 2017
- Voies de valorisation : Mobilier d'extérieur, paillis, biomasse pour cogénération



Les frênes représentent un peu plus de 30 % des arbres publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à Montréal. Bien qu'une grande portion des frênes soit traitée (4 000 traitements en 2016), presque autant doivent être abattus. Les billes produites sont confiées à l'organisme Bois Public, qui se charge de faire scier le bois puis de le faire transformer en mobilier urbain par des entreprises d'insertion socioprofessionnelle spécialisées en ébénisterie. Les copeaux servent quant à eux de paillis dans les aménagements paysagers municipaux, les jardins communautaires et les ruelles vertes. Le surplus et les autres résidus de bois issus de l'abattage et du sciage sont envoyés à un centre de gestion de matières résiduelles qui les transfère à des entreprises les utilisant comme biomasse énergétique.

Abattage et débardage

Ce sont les employés de la ville qui effectuent le martelage, les abattages et le débardage. L'Arrondissement possède un camion muni d'une chargeuse à grappin avec lequel le bois est transporté au site d'entreposage. Les frênes taillés en billes doivent notamment avoir un diamètre à hauteur de poitrine minimal de 30 cm.

Entreposage

Les billes de bois se qualifiant pour le sciage sont transportées au parc Maisonneuve, où elles seront éventuellement sciées par une entreprise de sciage mobile. Les copeaux sont entreposés à la jauge (site local) de l'arrondissement ou encore au parc Maisonneuve, où une partie est utilisée. Tout le reste du bois, incluant les billes qui ne sont pas sciées et les résidus d'abattage, est transporté par les travaux publics chez Multi Recyclage.



Mobilier en bois de frêne
© Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie



Image de marque du projet de valorisation
© Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

¹ En emprise de rue; exclut les parcs et les boisés



Transformation

En 2015, l'Arrondissement a mandaté la firme Projets écosociaux pour qu'elle mette en place un circuit de valorisation des billes de bois des frênes publics abattus sur le territoire. La firme s'est associée avec le Groupe Information Travail et les Ateliers d'Antoine, deux entreprises d'insertion socioprofessionnelle spécialisées dans le travail du bois, pour former l'OBNL Bois Public.

Bois Public se charge de planifier et de superviser les opérations de sciage des billes, qui se font avec une scierie mobile. L'organisme achemine les planches à un séchoir puis à une entreprise de torréfaction du bois. Il les transfère, une fois le processus terminé, aux deux organisations qui fabriqueront du mobilier d'extérieur pour Rosemont–La Petite-Patrie.

Les branches sont déchiquetées lors des travaux d'abattage grâce à la déchiqueteuse de l'Arrondissement. Les copeaux ainsi produits sont majoritairement utilisés comme paillis dans les opérations de l'Arrondissement, ou encore remis aux citoyens pour l'entretien des jardins communautaires et des ruelles vertes, notamment. Les résidus de bois non valorisables par le sciage ou le déchiquetage *in situ* sont envoyés chez Multi Recyclage qui broiera le tout pour ensuite le transférer à des entreprises qui l'utilisent comme biomasse pour la production d'énergie.

Les arboriculteurs effectuant des travaux d'élagage ou d'abattage de frênes privés chez des citoyens peuvent eux aussi aller porter le bois de frêne chez Multi Recyclage. Cet accès leur est fourni gratuitement avec le permis d'abattage que le citoyen doit se procurer pour l'abattage de ses arbres.

Coûts et gains

Ce processus de valorisation des billes de bois de frêne en mobilier urbain est financièrement viable selon l'Arrondissement. En plus, Rosemont–La Petite-Patrie s'est doté d'un mobilier signature et a acquis une visibilité notable grâce à ce projet. Il a d'ailleurs reçu le prix de la catégorie Corps public de l'édition 2017 du Gala de reconnaissance en environnement et en développement durable de Montréal pour ce projet de valorisation. Le gain social est également intéressant du fait d'impliquer des organismes d'insertion socioprofessionnelle. C'est sans compter que la valorisation de la ressource en tant que telle contribue à faire de ce projet une initiative durable.

La gestion des résidus de coupe et des billes qui ne se qualifient pas au sciage de même que du bois des frênes privés ne relève pas de l'Arrondissement. C'est le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal qui organise l'entente avec la compagnie qui récupère ce bois et qui paie pour le service.

Facteurs de succès

- Les élus et le personnel ont fait preuve d'ouverture et de volonté.
- Assurer la pérennité des frênes de l'arrondissement par le traitement, valoriser les arbres devant être abattus en bonne proportion et les remplacer par diverses essences font partie de la mission de l'Arrondissement : préserver, entretenir et enrichir la forêt urbaine. Un souci d'acceptabilité sociale a guidé la mise en place d'une telle stratégie.
- Des « pièces du casse-tête » existaient déjà au moment d'aborder le projet, par exemple la firme Projets écosociaux et les entreprises d'insertion socioprofessionnelle.
- L'équipe d'élagueurs de l'arrondissement possède les compétences requises pour classer et trier le bois sur place.

Défis

Des bancs et des bacs à fleurs en gros madriers avaient été fabriqués lors de la première année du projet. Comme le temps de séchage est trop long pour du bois aussi épais, les meubles ont été fabriqués en bois frais. Or, ceux-ci ont craqué au cours de leur première année à l'extérieur. Il a fallu les revernir.

Maintenant, on utilise des planches minces bien séchées et torréfiées, beaucoup plus résistantes au passage du temps et aux intempéries.